

MC ZONES DE CROISSANCE (FR0010947119)

OPCVM GERE PAR MONTAIGNE CAPITAL

Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles du FCP sont les suivantes :

- L'OPCVM MC Zones de Croissance a pour but d'investir dans les zones de croissance mondiale (essentiellement les pays émergents, mais pas seulement), à travers des OPCVM, FIA et ETF d'actions internationales spécialisés sur ces marchés. L'objectif du FCP, qui garde une allocation flexible, est de surperformer son indicateur de référence (75% du MSCI Emerging Markets en Euros et 25% de l'Eonia), après prise en compte des frais courants.
- Les zones de croissance sont sélectionnées par la société de gestion en s'appuyant principalement sur la croissance prévue et le niveau de valorisation. Les OPCVM, FIA et ETF les plus adaptés sont sélectionnés de manière discrétionnaire par la société de gestion pour refléter au mieux l'allocation géographique désirée.
- L'indicateur de référence du FCP est composé à 75% de Morgan Stanley Capital International Emerging Markets Index, converti en euros et dividendes réinvestis (ticker Bloomberg : <MSDEEEMN Index> - cet indice est représentatif des marchés actions des pays émergents) et à 25% de EuroMTS Eonia Investable (ticker Bloomberg : <EMTSDEOI Index> - cet indice est représentatif de la rémunération des liquidités au jour le jour).
- L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'OPCVM n'est pas forcément seulement investi dans des pays compris dans cet indice, mais peut être également investi dans d'autres pays, y compris les marchés des pays industrialisés.
- Le FCP est investi au minimum à 90% sans pouvoir dépasser 100% de l'actif net en OPCVM de droit français ou étrangers autorisés à la commercialisation en France, ainsi que d'ETF cotés sur les marchés réglementés des pays de l'OCDE, investis en actions internationales. Le risque d'exposition au marché actions pourra cependant être couvert de manière discrétionnaire, de 0% à 100% de l'actif net. En cas d'anticipation d'une baisse des marchés, le FCP pourra couvrir tout ou partie de son exposition aux marchés actions et aux devises via des instruments financiers à termes.

L'exposition maximale aux marchés émergents sera de 100% de l'actif net du FCP.

- Le FCP peut mettre en place des couvertures de change, à travers des instruments financiers à terme, à la discrétion de la société de gestion. Le risque de change peut atteindre 100% du FCP.
- Pour la gestion des liquidités, le FCP pourra investir, dans la limite de 10% de l'actif net, directement en OPCVM et FIA obligataires, ou en obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire à l'exclusion des instruments de taux spéculatifs dits « high yield » (selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation) ou non notés. La maturité maximale de ces instruments sera de 3 ans. La répartition éventuelle dette privée / dette publique est discrétionnaire et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.
- **Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation totale.
- **Durée de placement recommandée** : supérieure à 5 ans. Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.
- **Conditions de souscription et de rachat** : La valeur liquidative est établie hebdomadairement, le vendredi (J) et est calculée en (J+2). Si un des jours de calcul de la valeur liquidative est un jour férié légal en France ou de fermeture de la bourse de Paris, celle-ci sera calculée le jour de bourse ouvré suivant. (Calendrier officiel EURONEXT). Les demandes de souscription et de rachat sont reçues à tout moment par votre intermédiaire financier habituel, sont centralisées au siège social de RBC Investor Services Bank France à 12h chaque jour d'établissement de la valeur liquidative et sont réalisées sur la base de la prochaine valeur liquidative, c'est-à-dire à cours inconnu.

Profil rendement/risque



SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité de l'OPCVM et le risque auquel votre capital est exposé.

Cet OPCVM est classé en catégorie 6 en raison de son exposition importante aux marchés d'actions de toutes zones géographiques pouvant induire de fortes fluctuations de la valeur liquidative et une forte volatilité donc un profil de risque et de rendement élevé.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés** : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Pour plus d'information sur les risques, vous pouvez vous référer au prospectus du FCP.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps

Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La catégorie « 5 » de risque ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie « 1 » signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Frais

Frais ponctuels avant et après investissement	
Frais d'entrée	2,00 % maximum
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année (2018)	
Frais courants (*)	2.68 %

(*) Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2018 et incluent les honoraires du commissaire aux comptes du fonds. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Com. de performance	Néant

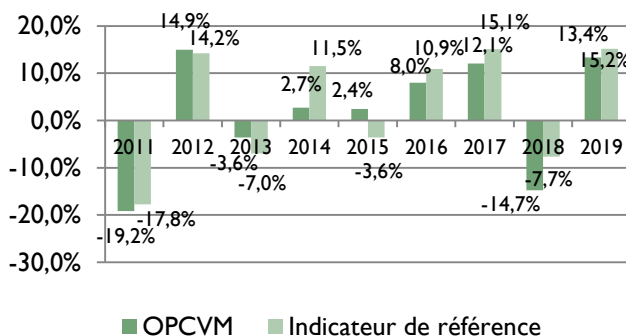
Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres publiés dans les DICI des fonds sous-jacents.

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Pour plus d'informations sur les frais veuillez vous référer au prospectus publiée sur le site internet de la société de gestion (<http://www.montaigne-capital.com>) et disponible sur simple demande.

Performances passées



AVERTISSEMENT : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. La performance sera calculée coupons et dividendes réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie. Celle de l'indicateur sera calculée dividendes réinvestis.

DATE DE CREATION DE L'OPCVM : 22/10/2010

DEVISE DE LIBELLE : Euro

Les performances affichées antérieures au 1^{er} décembre 2015, date de la mutation du FCP en un OPCVM diversifié, ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité

Informations pratiques

➤ **Nom du dépositaire :** RBC Investor Services France

➤ **Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM** (prospectus/rapport annuel/document semestriel) :

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : Montaigne Capital - 33, avenue de l'Opéra, 75002 PARIS. Le prospectus est également disponibles sur le site www.montaigne-capital.com

➤ **Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :** tous les établissements désignés pour recevoir les souscriptions et les rachats

Les principes directeur de la politique de rémunération des collaborateurs de Montaigne Capital sont disponibles sur le site internet : www.montaigne-capital.com. La politique de rémunération peut être communiquée par lettre ou courriel, sur simple demande de l'investisseur.

➤ **Régime fiscal :** OPCVM non éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. Les parts de cet OPCVM ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S. Securities act 1933 tel que modifié (« Securities Act 1933 ») ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis. Ces parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933). A effet au 1er juillet 2014, l'OPCVM opte pour l'application du statut d'institution financière non déclarante française réputée conforme à l'article 1471 de l'Internal Revenue Code des Etats-Unis, tel que décrit au paragraphe B de la section II de l'annexe II (« OPC ») de l'accord signé le 14 novembre 2013 entre les gouvernements français et américain.

La responsabilité de MONTAIGNE CAPITAL ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Montaigne Capital est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30/01/2020